



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

FINANCES
COMMANDE PUBLIQUE

Envoyé en préfecture le 23/01/2025

Reçu en préfecture le 23/01/2025

Publié le 23/01/2025

ID : 030-213000342-20250121-DN_2025_004_MP-AI

DÉCISION

N° 2025-004-MP

Objet :
**INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN
AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE**

**AVENANT 1 AU MARCHÉ N° 2024-001
TRANCHE OPTIONNELLE 2 – ECOLE PHILIPPE LAMOUR**

Vu, le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu, l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics ;

Vu, le Code des Marchés publics ;

Vu, la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juin 2020, par laquelle celui-ci délègue à Monsieur Le Maire, pour la durée de son mandat, la prise de décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu, l'avenant proposé par le titulaire du marché n°2024-001, IBC ENR, sise 380 RUE D'ARLES – 30127 BELLEGARDE, portant sur la fourniture et l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective de l'école Philippe LAMOUR, pour des travaux supplémentaires imprévisibles ;

Considérant qu'il est nécessaire de faire un avenant pour permettre la réalisation des travaux supplémentaires imprévisibles découverts pendant le chantier ;

Considérant qu'il est nécessaire de se mettre en conformité pour la transmission des actes au contrôle de légalité relatifs à ce marché n° 2024-001 ;

Le Maire,

DÉCIDE :

- De signer l'avenant n°1 au marché n° 2024-001 tel que joint à la décision d'un montant de 8 332.84 € HT et de porter le montant de cette tranche n°2 à 103 413.80 € HT soit 124 096.56 € TTC.

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site de la commune www.bellegarde.fr le 23/01/2025 et ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet
- Monsieur le Percepteur-Receiveur

Fait à Bellegarde le 21 janvier 2025

Le Maire, Juan MARTINEZ